



ÉDUCATION NATIONALE





REGLEMENT DE CONSULTATION:

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Identification de la personne publique :

Lycée Jules Guesde - 110 avenue de Lodève - 34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Pouvoir adjudicateur:

Monsieur le Chef d'établissement du Lycée Jules Guesde, Paul REGNERY.

Comptable assignataire:

Madame la Gestionnaire / Comptable du Lycée Jules Guesde, Chantal MICHALAK.

Contact:

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires en rapport avec la consultation pourront en faire la demande par mail à l'adresse suivante :

Gest.0340040j@ac-montpellier.fr

Objet:

La présente consultation a pour objet la livraison et l'installation de photocopieurs pour le compte du lycée Jules Guesde sous forme de location, selon le Cahier des Clauses Particulières joint à ce Règlement.

Remise des offres :

Les candidats transmettront leur dossier complet avant le $10/06/2020\ 12\ h00$ exclusivement sous forme de dépôt de fichier numérique sur le site de l'AJI : $\frac{https://mapa-aji-france.com/mapa/marche}{https://mapa-aji-france.com/mapa/marche}$

Toute offre incomplète ou non conforme sera rejetée.

Le candidat devra avoir mis sur le site :

- -le cahier des clauses particulières, paraphé, daté et signé avec le tampon de l'entreprise,
- -L'acte d'engagement complété, daté et signé avec le tampon de l'entreprise,
- -Un bordereau des prix unitaires pour les articles demandés,
- -Un mémoire technique décrivant la prestation et respectant les exigences du CCP.

Analyse des offres :

Les offres seront jugées sur les critères pondérés suivants :

- Prix: 50 %
- Qualité de la prestation au regard du mémoire technique : 25 %
- Modalités de réalisation de la prestation au regard du mémoire technique : 25 %

Fait à Montpellier, le 11 mai 2020

Paul REGNERY, Chef d'établissement du lycée Jules Guesde

